



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AUTOCROSS ST GEORGES DE MONTAIGU- 19-20 JUILLET 2025

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse **de l'Auto-Cross de St Georges de Montaigne** proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve (ven : 15h-19h, sam + dim : 8h-20h),
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution (carte d'identité ou carte de presse). **Elle doit être portée tout le temps sur la piste et de façon ostensible.**

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve (ven : 13h-19h, sam + dim : 8h-20h),
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 16/07/2025**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors de **l'Auto-cross de St Georges de Montaigne**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AUTOCROSS ST GEORGES DE MONTAIGU- 19-20 JUILLET 2025

Responsable Presse
MERLET Pascal

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
 NOM : PRENOM :
 TEL PORT : MAIL :
 FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE INTERNATIONALE / NATIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
 TEL PORT : MAIL :
 FONCTION :
 N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
 TEL PORT : MAIL :
 FONCTION :
 N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- ☐ Carte de presse n° Et/ou
☐ Laissez Passer Média FFSA
☐ Lettre accréditive
☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- ☐ Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- ☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE :
 SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à :

MERLET Pascal

media.axstg@gmail.com avant le 16/07/2025